Le fait une fois bien constaté, chacun peut s'efforcer d'en trouver une légitime et saine explication. Quant à nous, nous ferons seulement observer que le soulagement qui se manifeste à la suite des évacuations de ce genre, concourt à prouver l'existence de l'altération secondaire ou primitive des liquides et surtout du sang. On dirait que ces évacuations constituent une sorte de sécrétion accidentelle, au moyen de laquelle le système circulatoire rejette, expulse, vomit, pour ainsi dire, les matières nuisibles, dont la masse sanguine était imprégnée.

Il n'est pas inutile de rappeler, d'ailleurs, l'analogie qui existe entre ces évacuations accidentelles, ces crises pathologiques, et les évacuations naturelles, sorte de crises physiologiques ou normales, au moyen desquelles le torrent sanguin se débarrasse journellement des principes dont il ne pourrait supporter impunément la présence. N'est-ce pas, en effet, par le libre exercice des sécrétions normales, telles que celle de l'urine, de la transpiration cutanée, etc., que l'économie se maintient dans son état de santé? Si donc, dans les maladies, nous voyons des évacuations accidentelles produire les plus avantageux résultats, ce phénomène n'est pas plus étonnant que les sécrétions naturelles, dont l'objet est de dépouiller le réservoir sanguin de tout ce qu'il peut contenir de nuisible. En un mot, pour nous, les crises ne sont autre chose qu'une modification des évacuations normales.

Considérées sous ce point de vue, les crises ne présentent rien qui répugne à la plus saine physiologie; elles se rangent parmi les nombreux phénomènes dont l'ensemble constitue la force médicatrice. C'est peut-être ici le lieu de rappeler, à l'appui de ce que nous venons de dire, que chez les animaux, dans le sang desquels on injecte des matières putrides, presque constamment il survient d'abondantes évacuations, soit par les urines, soit par les

selles. Ces évacuations sont souvent suivies de soulagement, quelquesois même d'une complète guérison. Toutefois, dans le plus grand nombre des cas, elles n'empêchent pas les animaux de succomber. Or, nous le demandons à tous les médecins de bonne foi, ces évacuations n'ont-elles pas la plus frappante analogie avec les évacuations dites critiques?

Par tout ce qui précède, on voit que les phénomènes appelés du nom de crises ne sont réellement que les phénomènes naturels modifiés; et que si la doctrine des crises, telle que la conçoivent quelques-uns, est un assemblage bizarre de grossières hypothèses et d'opinions incohérentes, il n'en est pas moins vrai que cette doctrine repose sur des faits que l'observation journalière nous fournit. Que ces faits aient été mal interprétés, à la bonne heure; mais ce n'est pas une raison d'en nier l'existence. Certes, s'il fallait nier tous les faits qui ont été mal expliqués, surtout en médecine, parmi la masse énorme de ceux que nous possédons, il en resterait un très petit nombre auquel nous pussions ajouter foi.

Depuis quatre ans passés que j'examine avec le plus grand soin, en présence de nombreux témoins, les qualités de l'urine dans le cours des maladies aiguës, j'ai eu l'occasion de constater qu'effectivement ces qualités varient singulièrement, selon telle ou telle phase de la maladie. Mais je me suis surabondamment convaincu que les urines dites critiques sont l'effet et non la cause, le signe et non le moyen de la guérison des maladies dans le cours desquelles on les observe. C'est donc pour moi une question de séméiologie plutôt qu'une simple question de thérapeutique, et c'est pour cela que je n'y insisterai pas plus longtemps ici.

ARTICLE IV.

De la thérapeutique expectante ou négative, et de la thérapeutique agissante ou positive. Des moyens hygiéniques.

La question de la médecine expectante ou négative et de la médecine agissante ou positive (1) ne s'applique réellement qu'à une certaine catégorie de maladies, à la classe des inflammations fébriles, par exemple, soit simples, pures, franches, légitimes, soit compliquées d'une infection primitive ou consécutive de la masse sanguine (2). S'il était vrai, comme le prétend Fréd. Hoffmann, que la force médicatrice de la nature guérît le mieux du monde (quam optime) les maladies dont il s'agit, ce serait faire preuve d'une grande sagesse que de s'abstenir ici de toute médication active, énergique. Au contraire, beaucoup d'individus, abandonnés aux seules ressources de la nature, succombent-ils à ces maladies, tandis qu'ils auraient guéri, si le médecin eût secondé les efforts de la force médicatrice de la nature, il serait plus qu'imprudent de s'en rapporter à la médecine expectante. Aussi, après avoir loué la simplicité thérapeutique d'Hippocrate, Sy-

(1) Les mots positive et négative sont ici employés pour signifier que dans un cas le médecin s'abstient de toute médication active, énergique, tandis que dans un autre cas il a recours au contraise à une pareille médication. Mais, à rigoureusement parler, il n'est pas de thérapeutique absolument négative ou purement expectante; en effet, quelque paresseuse que soit la médecine la plus expectante, elle s'occupeau moins de la diétédenham, tout convaincu qu'il était du pouvoir de la nature médicatrice, ajoute-t-il : « Altera ab hâc methodus, quâ « ars medendi possit ulterius provehi, in eo potissimum « cardine vertitur, ut certa aliqua, et consummata undia què ac fixa methodus medendi in publica commoda tra-« datur, eam intelligo, quæ satis magno experimentorum « numero corroborata suffultaque, huic vel illi morbo " devincendo suppar invenitur. »

La médecine expectante a joui d'une grande faveur sous la domination de la Nosographie philosophique, et nous avons vu précédemment (page 14) que Pinel fait un reproche à Sydenham d'avoir prescrit des saignées médiocrement copieuses dans le traitement de la pleurésie. « Com-« ment concilier, s'écrie-t-il, avec les principes éternels « de la force médicatrice de la nature, ce que dit « Sydenham du traitement de la pleurésie, qui, suivant « lui , ne peut être guérie dans un adulte , qu'en lui fai-« sant perdre quarante onces de sang par des saignées « successives! »

Les expressions de médecine expectante et de médecine agissante sont si vagues, la dernière surtout, qu'il est difficile de bien s'entendre dans les discussions où l'on est obligé de les employer. La médecine expectante peut être préférable à telle méthode agissante et non à telle autre. Ainsi, par exemple, d'après les faits que j'ai observés, il vaudrait mieux s'en tenir à la diète et aux boissons émollientes, gommeuses, dans le traitement de la maladie dite fièvre typhoide, que de combattre cette maladie par l'action des purgatifs répétés; mais il vaut beaucoup mieux, au contraire, la combattre par l'action des saignées générales et locales convenablement formulées, secondée par l'emploi des chlorures et des vésicatoires, que de se borner au rôle d'expectateur.

Il n'appartient, au reste, qu'à la saine expérience de

⁽²⁾ Ce serait une absurdité que de poser en question si l'on doit attendre ou bien au contraire agir dans le traitement des maladies mécaniques ou chirurgicales proprement dites, une luxation, une hémorragie, etc. On peut en dire autant à l'égard de certaines maladies médicales, telles qu'un empoisonnement, une apoplexie, une fièvre pernicieuse, etc.

résoudre la question vraiment vitale que nous effleurons ici. Quant à moi, qui, depuis quinze ans, n'ai rien négligé pour savoir àquoi m'en tenir sur un sujet si grave, je suis convaincu, par quelques milliers de faits (1), que dans le traitement des maladies aiguës ordinaires, telles que les inflammations de la poitrine, de l'abdomen et de la tête, etc., la méthode purement expectante serait un véritable fléau, si l'on en compare les résultats avec ceux obtenus par une méthode agissante convenable. On peut donc appliquer à cette méthode, et à fortiori, ce que j'ai dit ailleurs de la méthode agissante employée avec trop de timidité dans le traitement des inflammations aiguës du cœur: «Si l'on compte trop peu de guérisons radicales et « complètes, il est juste d'en faire peser la responsabilité « presque toute entière sur la timidité avec laquelle les « moyens convenables ont été mis en usage. C'est en pro-« cédant avec cette timidité, généralement décorée au-« jourd'hui du faux nom de prudence, que l'on fabrique, « de toutes pièces, tant de maladies chroniques organi-« ques, suivant l'expression de Corvisart, affections dans « lesquelles la débile vue des praticiens vulgaires ne re-« connaît plus, comme le faisait le coup d'œil perçant de « ce profond génie, les caractères d'une inflammation « aiguë, passée à l'état chronique. Il n'est pas de jour où « je n'aie la triste occasion de constater de nouveaux effets « de cette déplorable prudence, qui conduit lentement au « tombeau une bonne partie du genre humain. Oui, j'en « conviens, les demi-moyens en médecine, suffisent assez

« souvent pour empêcher la mort dans la première pé-« riode des inflammations aiguës; mais il est certain que « la plupart de ces inflammations, ainsi traitées, passent « à l'état chronique, et entraînent ces fatales lésions orga-« niques, dont les nombreuses et pâles victimes se ren-« contrent à chaque pas dans la carrière de la pratique. « Trois ans passés d'une médecine hardie, c'est-à-dire « véritablement prudente, m'ont appris, ainsi qu'à un « bon nombre d'élèves, et à quelques confrères éclairés et « de bonne foi , le précieux secret de préserver de cette « funeste terminaison, la presque totalité des individus « affectés d'une inflammation aiguë non encore trop avan-« cée. » (Traité clinique des maladies du cœur; t. Ier, page 509.)

Je n'insisterai pas davantage sur une question aussi mal déterminée que celle de la médecine agissante et de la médecine expectante. Pour bien résoudre les questions, il faut qu'elles soient posées d'une manière précise. Or, tant de questions de thérapeutique spéciale se trouvent comprises dans celle de la question générale de la médecine agissante, qu'il faudrait un volume pour les examiner toutes. Je m'en tiens aux généralités ci-dessus, que je prie le lecteur de ne pas étendre au-delà des limites que je leur ai imposées moi-même.

Si la thérapeutique proprement dite, ou la matière médicale, ne fait pas partie intégrante de la médecine expectante, il n'en est pas de même de l'hygiène. En effet, il n'est aucune maladie un peu sérieuse dans laquelle on puisse s'abstenir des moyens hygiéniques, ou de l'usage bien ordonné des six choses si improprement appelées non naturelles. L'hygiène est, en effet, un des éléments fondamentaux de l'art de traiter les maladies: à tel point que, dans l'immense majorité des cas un peu graves, les médications les plus énergiques resteraient

⁽¹⁾ Quiconque a une idée du nombre des malades qui passent sous les yeux d'un observateur attaché en même temps à un hôpital et au Bureau central d'admission, saura bien que je n'exagère pas en parlant ici par milliers. Depuis bientôt cinq ans que je fais le service au bureau indiqué, j'ai reçu et interrogé 25,000 malades au moins.

320 DE LA THÉRAPEUTIQUE EXPÉCTANTE ET AGISSANTE.

impuissantes, si elles n'étaient secondées par une saine direction des modificateurs hygiéniques. Il faut une expérience consommée, et une rare habileté pour manier comme il convient, les instruments de l'hygiène, et faire heureusement, et pour ainsi dire harmoniquement, concourir leur action avec celle des instruments plus actifs et plus énergiques de la matière médicale. Aussi que d'accidents, que de rechûtes éclatent chaque jour, à la suite d'une imprudence de régime, de certaines influences atmosphériques, de diverses affections morales, d'un exercice prématuré, etc., etc.!

Une maladie étant une fois déclarée, on tenterait vailnement de la combattre par les méthodes les plus énergiques à la fois et les plus rationnelles, si la cause qui l'a produite n'était éloignée. Au contraire, un certain nombre de maladies, même graves, ne se dissiperaientelles pas d'elles-mêmes, si lorsque leur cause productrice étant éloignée, l'on s'en tenait aux simples soins hygiéniques (sublatá causá tollitur effectus)?

On a dit avec raison, depuis bien longtemps, que la diète et l'eau étaient deux grands médecins. Or, la diète et l'eau constituent de purs moyens hygiéniques. Dans les maladies aiguës, dans les maladies fébriles, quelque différentes qu'elles soient d'ailleurs entre elles, sous divers rapports, ce double moyen est de la dernière rigueur, pendant un temps variable, suivant une foule de circonstances, que je ne saurais bien préciser qu'en descendant dans des particularités étrangères à notre objet actuel. Nous ne devons que poser ici les principes, sauf à les poursuivre dans toutes leurs conséquences et dans toutes leurs applications, quand il s'agira pour nous des diverses classes de maladies, et des innombrables espèces comprises dans chacune de ces classes. Ce n'est, au reste, qu'au lit des malades qu'on apprend bien les préceptes de l'hy-

des indicat. Et des méthod, de thérapeutique, 321 giène pathologique, ainsi que ceux de la thérapeutique proprement dite.

Règle générale: 1° tant que, dans une maladie aiguë fébrile, vous n'aurez point complètement, ou à peu près, éteint le mouvement fébrile, ne prescrivez pas le plus léger aliment; 2° lorsque l'état fébrile étant dissipé, vous pourrez commencer l'usage des aliments, n'en permettez d'abord qu'une petite quantité, prise parmi les plus légers, n'en augmentez la dose que par degrés bien ménagés, et s'il faut pécher en pareille matière, que ce soit par défaut plutôt que par excès.

J'ajouterai seulement ici que, sans l'exécution sévère de ces préceptes, dans le cours des maladies aiguës et dans la convalescence, nous ne serions jamais parvenu à obtenir des méthodes thérapeutiques énergiquement employées par nous les succès dont nous parlerons plus loin.

ARTICLE V.

Des indications et des méthodes de thérapeutique positive ou agissante. De la classification de ces méthodes et de la nécessité de les formuler avec précision.

§ 1er. Des indications thérapeutiques.

Les indications thérapeutiques, sujet sur lequel certains auteurs ont si longuement disserté, dérivent évidemment du diagnostic de la maladie. En effet, lorsque la nature de celle - ci est exactement connue, elle indique comme d'elle - même le remède. Ainsi, par exemple, il faut réunir les parties divisées, replacer dans leur position normale les parties luxées, herniées, extraire les corps étrangers, etc.

Contraria contrariis curantur: tel est le dogme qui domine toute la thérapeutique (1). Mais, encore une fois, pour

⁽¹⁾ On a voulu substituer à ce principe celut de similia similibus curan-

faire l'application de cette loi fondamentale de l'art de guérir, il faut connaître la nature de la maladie. Et comme dans un grand nombre de cas, cette nature ne nous est nullement connue ou ne l'est du moins qu'en partie, il s'ensuit que les indications ne peuvent être fournies que par l'expérience que nous avons acquise de l'utilité de tel ou tel moyen dans des cas analogues à celui qui se présente à combattre. C'est encore ici la question de la thérapeutique rationnelle et de la thérapeutique empirique.

Suivant M. Chomel, les indications ne doivent jamais être établies sur des théories ni sur des raisonnements abstraits (1). Je ne sais trop ce que M. Chomel entend par des théories et des raisonnements abstraits, et je ne connais en thérapeutique que de bons ou de manyais raisonnements, de bonnes ou de mauvaises théories. Or, les indications thérapeutiques sont elles-mêmes une théorie, un mode de raisonnement, un acte rationnel, car je ne sache pas que jamais médecin ait pu saisir une indication sans se servir de son esprit ou de sa raison. C'est aussi la maxime de M. Chomel. Mais il établit divers espèces de raisonnement qui ne me semblent pas faciles à concevoir. Il paraît admettre un raisonnement qui ne serait pas simple et naturel ni fourni par le bon sens, et, selon lui, ce serait un raisonnement de cette espèce que celui d'après lequel on établirait le traitement de certaines maladies sur les théories brillantes de la chimie (2). Il me semble cependant que c'est un raisonnement très conforme au bon sens que de puiser dans les saines théories de la chimie certaines indications thérapeutiques, comme c'en est un très bon aussi que de chercher dans la saine mécanique d'autres indications. Au reste, tout ce que dit M. Chomel des circonstances qui peuvent fournir des indications chez l'homme malade (1), est applicable aux méthodes thérapeutiques dont nous allons maintenant parler.

§ II. Des méthodes thérapeutiques et de leur classification.

Les méthodes thérapeutiques ou les médications consis-

ur. Il semble que le père de l'homœopathie ait lui-même senti l'énorme absurdité d'un pareil dogme, en appliquant la division infinitésimale aux médicaments qu'il administre. En esset, grâce à cet artiste, le danger de sa pratique, ce véritable type de la médecine négative ou expectante, se trouve, sous un rapport, comme non avenu. En dosant les médicaments à l'instar des allopathes, les homœopathes eussent fait trop de mal pour pouvoir trouver quelques partisans.

⁽¹⁾ Pathologie générale, page 539.

^{(2) «} Le seul raisonnement qui doive être employé est le raisonnement

[«] simple et naturel que fournit le bon sens, et qui sort immédiatement

[«] des phénomènes qu'on observe. Toutes les fois qu'on voudra agir en mé-

[«] decine, d'après une série d'arguments enchaînés d'une manière plus ou

[«] moins ingénieuse, on tombera dans des erreurs aussi nuisibles au mé-

[«] decin qui s'y livre que dangereuses pour les malades.

[«] Quelques hommes ont essayé de substituer à la thérapeutique d'autres

[«] bases que l'observation et l'expérience aidées du raisonnement naturel ;

[«] les théories brillantes de la chimie ont fait entrevoir à leurs partisans la « possibilité d'établir sur des fondements nouveaux le traitement des ma-

[«] ladies. » (Pathologie générale, page 537.)

J'avoue que je ne puis comprendre comment on pourrait substituer à la thérapeutique d'autres bases que l'observation et l'expérience aidées du raisonnement naturel, à moins qu'on ne prétende que le raisonnement ne soit pas aussi naturel en chimie, par exemple, que partout ailleurs, et que l'expérience et l'observation ne soient pas les bases de cette science.

^{(1) «} Les principales de ces circonstances, selon M. Chomel, sont le « genre de maladie, sa forme particulière et son type. L'état des forces, « l'intensité de la maladie, les périodes, les symptômes prédominants, le

[«] siége, les complications, les causes et certaines circonstances commé-« moratives, la tendance de la maladie vers telle on telle terminaison,

[«] l'influence qu'elle peut exercer sur la constitution du sujet ou sur quel-

[«] ques affections préexistantes, l'effet des moyens déjà employés, soit « chez le malade lui-même, soit chez d'autres dans le cas d'épidémie,

[«] fournissent aussi des indications qui ne doivent pas être négligées. »

Toutes ces circonstances, encore un coup, sont autant de données qu'il faut consulter quand il s'agit de déterminer les méthodes thérapeutiques.

tent dans une heureuse combinaison d'un certain nombre d'agents ou de moyens simples auxquels on pourrait donner le nom d'éléments thérapeutiques. Ces éléments sont fournis par la même source que les causes des maladies. On pourrait même dire, à la rigueur, que les agents thérapeutiques sont le plus souvent des agents nosogéniques, avec cette circonstance essentielle et caractéristique, que leur action nosogénique est opposée à l'état morbide actuellement existant. C'est en vertu de cette circonstance qu'ils deviennent des instruments de guérison.

Quoiqu'il en soit, nous ne nous occuperons point ici de chacun des innombrables éléments thérapeutiques, ni des détails des méthodes (1) dont ils font partie, car notre plan ne comporte que des généralités.

Il faut en convenir : c'est un problème d'une solution bien laborieuse que celui de la classification des médicaments ou mieux des médications. On ne doit donc pas être étonné du peu de succès des classifications de ce genre proposées jusqu'ici. Toutes ces classifications portent le cachet ou l'empreinte des systèmes médicaux qui régnaient à l'époque où elles furent créées. Elles se sont écroulées avec ces systèmes, comme des édifices dont on a sapé la base. « On « créa des désobstruants, dit Bichat, quand la théorie de « l'obstruction était en vogue. Les incisifs naquirent quand « celle de l'épaississement des humeurs lui fut associée. « Quand il fallut envelopper les âcres, on créa les invis-

« cants, les incrassants, etc. (1). »

Après avoir attaqué ces classifications, Bichat indique la base sur laquelle doit reposer, selon lui, une classification des médicaments. « Sans doute, dit-il, il est extrê-« mement difficile de classer encore les médicaments « d'après leur manière d'agir; mais il est incontestable « que tous ont pour but de ramener les forces vitales au « type naturel dont elles s'étaient écartées dans les mala-« dies. » Nous avons fait voir précédemment en quoi péchait le système physiologique et pathologique de Bichat. Une classification thérapeutique fondée sur ce système ne saurait donc satisfaire à toutes les conditions du problème. En effet, que penser d'une classification qui s'appuierait sur un système pathologique, suivant lequel toutes les maladies consistent en des lésions de propriétés qui n'ont rien de commun avec les propriétés mécaniques, physiques et chimiques?

M. Chomel divise d'abord les moyens thérapeutiques en moyens thérapeutiques proprement dits et en moyens hygiéniques, et subdivise ensuite les moyens thérapeutiques proprement dits en externes ou chirurgicaux et en médicinaux ou internes. Rien n'est moins philosophique, on le conçoit, que cette première classification. En effet, elle ne porte ni sur la nature des médicaments, ni sur leur mode d'action, lequel n'est d'ailleurs qu'une conséquence de leur nature. La classification en moyens externes et internes est purement topographique.

Les moyens thérapeutiques externes ont été réunis en

⁽¹⁾ On devrait réserver le nom de méthode thérapeutique pour désigner l'ensemble des moyens par lesquels il faut combattre les divers genres de maladies : c'est dans ce sens qu'il a été employé quelquefois, comme, par exemple, quand on dit méthode antiphlogistique. Mais dans beaucoup de cas, on applique le mot méthode à chacun des éléments divers dont un appareil thérapeutique peut être composé. C'est ainsi qu'on dit méthode révulsive, méthode vomitive, méthode purgative, etc., dans les cas où les révulsifs, les vomitifs, les purgatifs sont employés pour combattre des maladies inflammatoires. Or, dans ce cas, il est évident que ces moyens ne sont que des éléments de l'appareil ou de la méthode antiphlogistique. On a même appliqué le nom de méthode à la manière dont on administre certains médicaments : c'est ainsi qu'on dit méthode endermique, etc.

⁽¹⁾ Voyez la suite de ce passage, à la page 36 de cet Essai.

quatre séries par M. Chomel, selon qu'ils agissent par synthèse, diérèse, exérèse ou prothèse. Cet auteur fait justement observer que cette division des procédés chirurgicaux n'est pas exempte d'imperfections, et passe ensuite à la classification des moyens qui sont du ressort de la pathologie interne. Après avoir dit que c'est uniquement d'après leur action sur l'économie que les remèdes doivent être classés, M. Chomel dit qu'on pourrait les rapporter presque tous à sept classes principales, savoir : les évacuants et les astringents, les débilitants et les toniques, les calmants et les stimulants, et enfin les spécifiques. Au reste, M. Chomel fait pour ainsi dire bon marché de sa classification. « Nous sommes les premiers, dit-il, a sen-« tir les défauts de cette division ; mais nous pensons « qu'ils se retrouvent dans toutes les autres, qui ont encore « l'inconvénient d'être beaucoup plus compliquées. Nous « savons que les évacuants ne produisent pas toujours d'é-« vacuations, et que les astringents les augmentent quelque-« fois, que tel moyen qu'on rapporte aux débilitants peut « dans quelques circonstances augmenter les forces; nous « n'ignorons pas que les calmants, et l'opium en particu-« lier, ont quelquesois produit une stimulation véritable, « et qu'à proprement parler, il n'y a point de spécifi-« ques (1). » Nous n'ajouterons rien à cette critique paternelle de la précédente classification.

Toute classification thérapeutique doit reposer sur la classification des maladies. En effet, comme nous l'avons déjà dit, la thérapeutique n'est au fond qu'une sorte de corollaire de la nosogénie. Or, puisque nous avons clairement démontré, si je ne me trompe, que parmi les maladies les unes étaient mécaniques et physiques, les autres chimiques, les autres dynamico-vitales ou dynamico-ner-

veuses, ou ce qui est la même chose, que les unes atteignaient l'organisme dans ses conditions physiques et mécaniques, les autres dans ses conditions chimiques, les autres enfin dans ses conditions dites vitales ou dynamiques; puisqu'il en est ainsi, dis-je, les médications doivent exercer sur les conditions physiques, mécaniques, chimiques, vitales de l'organisme, une action en sens inverse de celle qui constitue la maladie: contraria contrariis curantur. Ces médications ou méthodes thérapeutiques générales se partagent chacune en un grand nombre de genres et d'espèces, que nous étudierons dans le Traité de pathologie générale et spéciale, dont cet Essai est en quelque sorte l'introduction.

Est-il besoin de dire ici que les agents thérapeutiques (les moyens purement moraux exceptés) ne modifient réellement l'économie qu'en vertu de leurs propriétés mécaniques, physiques et chimiques? Prenons pour exemple la méthode dite antiphlogistique. Les émissions sanguines ne modifient-elles pas à la fois les conditions physiques, chimiques et mécaniques de l'économie vivante ? Les refrigérants, tels que les bains froids, les irrigations froides, la glace, etc., n'agissent-ils pas physiquement? Ne fait-on pas par leur emploi une sorte de saignée du calorique de l'organisme (1)? Ne modifie-t-on pas physiquement la composition du sang par les différentes espèces d'aliments qu'on prescrit suivant les cas? N'est-ce pas, par exemple, en supprimant en tout ou en partie les aliments azotés qu'on parvient à prévenir la gravelle? Les moyens dits anti-scorbutiques

⁽¹⁾ Pathologie générale, page 572.

⁽¹⁾ Nous ne savons que fort peu de chose encore sur le rôle que joue l'électricité de l'économie vivante dans les maladies. S'il était démontré qu'elle est en plus dans certains cas, l'indication ne serait-elle pas d'en soustraire une certaine dose, ou de pratiquer pour ainsi dire des saignées d'électricité?